

Migrations et frontières : entre régulation et intégration

Rapport Synthétique du 3^{ème} Forum Grande Région du 14 mars 2019

Birte Nienaber – Université du Luxembourg

Piero Galloro – Université de Lorraine

Depuis le XIX^e siècle, dans la Grande Région marquée par les transformations frontalières, les migrations ont toujours joué un rôle essentiel. Les accords de Schengen ont facilité les circulations intra-européennes mais ont déplacé la question de la mobilité aux bordures de l'UE. Les tensions internationales liées au terrorisme, aux conflits et à l'arrivée massive de migrants, en reconfigurant les politiques d'accès à l'Europe, posent aujourd'hui un certain nombre de questions. Dans quelle mesure le renforcement des contrôles de frontières affecte-t-il la migration dans la Grande Région ? Comment s'effectue la régulation de la migration et quelles en sont les conséquences sociales, économiques et politiques.

Participant.e.s à la table ronde :

- Sevim Taşçi (représentant M. Klaus Kunz le Directeur du département pour l'intégration en Sarre)
- Fatima Mezzouj (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration)
- Yves Schmidt (Directeur Caritas Luxembourg)
- Yvan Gastaut (Université de Nice – Laboratoire URMIS)
- Massimiliano Livi (Université de Trèves)
- Animation : Birte Nienaber (Université du Luxembourg)



Table ronde organisée par l'Université de Lorraine (Piero Galloro) et l'Université du Luxembourg (Birte Nienaber) dans le cadre du projet Interreg VA Grande Région « UniGR Center for Border Studies ».

MUTATIONS DANS LA NATURE DES FLUX MIGRATOIRES

La Grande Région a une longue tradition d'accueil des immigrés qui remonte au XIX^e siècle. Depuis quelques années les politiques migratoires sont passées d'une problématique de l'accueil des flux de main-d'œuvre liés au travail, à la question des demandeurs d'asile et des réfugiés en provenance de pays hors de l'UE et qui se pose avec acuité dans l'ensemble des provinces frontalières. Les Italiens, Espagnols ou Turcs admis, dans les années 1960-1980, comme Gastarbeiter à Sarrebrück ou Trèves ou comme travailleurs permanents au Luxembourg et en région Lorraine ont laissé la place à des courants venus du Moyen-Orient et de nombreux autres pays en état d'insécurité comme l'Erythrée ou l'Afghanistan.

M^{me} Taşçi explique qu'en Allemagne, jusqu'à 2015 les flux ont considérablement augmenté avec l'arrivée de plus d'un million de personnes. Des Länder comme la Sarre en ont accueilli plus de 16 000. 10 000 sont des enfants.

M^{me} Mezzouj indique qu'en France, l'Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides (OFPRA) a enregistré plus de 122 000 demandes tandis qu'en Lorraine, précise Y. Gastaut, la demande a augmenté en 2015 de 12 % par rapport aux deux années précédentes avec 2637 dépôts de dossiers dont 1720 en Moselle. Dans ce domaine, le Luxembourg accueille également 6674 ressortissants de pays tiers à l'Union européenne, ce qui, à l'échelle du Grand-duché, constitue un chiffre important comme le souligne M. Schmidt.

ACCUEILLIR ET GERER LES MIGRANTS

L'accueil et la gestion des populations en demande d'asile sont au cœur des politiques d'immigration dans la Grande Région. L'Etat fédéral allemand a organisé l'accueil des demandeurs d'asile en lien avec les Länder selon une clé de répartition basée sur le revenu et la démographie du territoire. En Sarre, à l'instar des autres Länder, les demandeurs d'asile sont regroupés dans des centres d'ancrage où les individus sont pris en charge administrativement avant d'être ventilés vers des communes d'accueil.

En France, depuis 2009, l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) dépendant du Ministère de l'Intérieur est le seul opérateur public en charge de l'immigration légale et dispose d'antennes dans 8 pays étrangers extra-communautaires. A Metz, le guichet d'accueil des demandeurs d'asile est l'une des portes d'entrée pour la Lorraine avec répartition dans certaines communes qui proposent des hébergements d'urgence et les 15 Centres d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA).

Au Luxembourg, les demandeurs d'asile sont dirigés vers les foyers gérés par l'Office Luxembourgeois de l'Accueil et de l'Intégration (OLAI), les foyers de la Croix Rouge ou l'une des 12 structures de Caritas Luxembourg qui disposent de 1300 lits.

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES PARCOURS D'INSERTION

Les intervenants invoquent le rôle des pouvoirs publics dans l'accueil et la gestion des flux et des populations présentes sur les territoires et insistent sur l'importance d'un engagement de la société civile.

De ce point de vue, en Sarre, dans le centre d'accueil central, un poste dédié a été créé pour guider les réfugiés vers les informations qui leur seraient utiles, vers des cours de langue, les écoles pour les enfants, les garderies. En France, l'OFII se charge de trouver un hébergement aux demandeurs d'asile et délivre également une Allocation pour Demandeur d'Asile (ADA).

Le volontariat et le travail des associations constituent également des ressources indispensables pour encadrer les demandeurs d'asile dans leurs démarches. Les demandeurs d'asile bénéficient d'une formation linguistique, de formations aux principes et valeurs de la république française mais également des programmes spécifiques d'aide à la réinstallation adaptés aux besoins des migrants qui souhaitent créer une activité économique dans leur pays d'origine et leur propose alors un accompagnement financier et technique.

Au Luxembourg, Caritas offre de nombreux services autour de la vie au Luxembourg, la compréhension du fonctionnement du pays d'accueil, l'éducation et la scolarisation des enfants et des jeunes, la place de la femme, le logement et le travail. A travers des permanences d'accueil, un suivi social, des ateliers thématiques de formation, l'hébergement en foyer et en logements autonomes, l'aide à la recherche d'un emploi et d'un logement, mais aussi une épicerie sociale le public est accompagné au sein de la société luxembourgeoise.

QUELLES PERSPECTIVES D'INTEGRATION ?

M. Schmidt insiste sur l'idée que plus une personne étrangère qui arrive est placée dans un environnement familier - ou qu'elle finit par maîtriser - et plus il y a de chance qu'elle s'intègre à la société d'accueil sans difficulté majeure. Or, la question du logement et des trajectoires résidentielles est un véritable problème qu'il s'agit de résoudre rapidement comme au Luxembourg avec les initiatives d'agences immobilières spécifiquement créées pour permettre l'accès au marché du logement pour les réfugiés et demandeurs d'asile.

M. Livi rappelle qu'en 2018, la fondation Bertelsmann a constaté un lien entre changement démographique et performativité des territoires, aussi le gouvernement fédéral allemand a cherché à réduire les obstacles pour l'introduction d'une main-d'œuvre qualifiée quelle que soit son origine nationale. A travers la mise en place d'un projet comme SELMA (« Selektivität und Mehrdeutigkeit in Arbeitskulturen ») la gestion des nouveaux arrivants est orientée sur les potentialités de chacun et ses capacités.

Les intervenants s'accordent pour dire que le niveau local et transfrontalier est un atout majeur pour développer des capacités d'intégration des populations migrantes innovantes grâce à la coopération des acteurs locaux sur des questions de logement et de travail mais également de développement culturel.

A ce propos, M. Gastaut propose des pistes de travail sur les récits des migrants en demande d'asile ou qui ont le statut de réfugiés. Pour lui, il convient de montrer que leurs récits aussi hétéroclites soient - ils ont comme dénominateur commun de révéler des parcours de vie et des trajectoires similaires qui entrent en résonance avec les vécus des populations locales frontalières. Cette démarche serait à même de montrer des similitudes dans les vécus entre les migrants et les habitants des régions d'accueil. L'enchevêtrement des expériences marque à la fois les Hommes mais aussi le territoire lui-même. Une telle démarche patrimoniale et mémorielle pourrait contribuer à favoriser l'intégration dès lors que les individus sont reconnus comme acteurs d'une histoire et d'un espace communs.

Il est apparu clairement que jusqu'à présent, les pays voisins de la Grande Région ne disposent que de peu d'informations sur la migration et l'intégration et que la coopération n'est donc pas pratiquée. A l'avenir, tous les participants seront intéressés à travailler plus étroitement ensemble dans ce domaine.